Jours:	16
Prix:	1895 USD Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★☆☆
Culture	

Jour 1.

Delhi

- Arrivée à l'aéroport international de Delhi. Après un accueil traditionnel 'Swagat', nous sommes transférés à notre hôtel pour le check-in.

  Reste de la journée libre.

Hébergement	Hotel Jivitesh

Jour 2.

Delhi
250km - 5h 30m
Agra

Delhi - Agra

- De l'aéroport, direction Agra pour admirer le lever du soleil ainsi que les plus beaux batiments du monde.
- Dans l'après-midi, visite du Fort Rouge d'Agra, un complexe de forts en grès rouge semi-circulaire richement décorés avec des doubles remparts et monuments.
- Visite du Taj Mahal, l'une des Sept Merveilles du Monde, un véritable chef d'œuvre en marbre blanc du 17ème siècle. Symbole de l'amour, il se tient sur les berges du fleuve Yamuna. Il fut construit par le cinquième roi **MoghulShah Jahan**, en mémoire de sa femme bien-aimée, Mumtaz Mahal, qui est morte à la naissance de son quatorzième enfant.

Petit déjeuner	Hotel Jivitesh
Hébergement	The Retreat

Jour 3.

Agra
120km - 2h 30m

Agra - Gwalior

Petit déjeuner	The Retreat
Hébergement	Clarks Inn Suites

Gwalior

Jour 4.

Gwalior
140km - 3h 30m
Orchha

Gwalior - Orchha

Petit déjeuner	Clarks Inn Suites
Hébergement	Hotel Raj Mahal

Jour 5.

Orchha
180km - 4h
Khajuraho

Orchha - Khajuraho

Petit déjeuner	Hotel Raj Mahal
Hébergement	Hotel Clarks Khajuraho

Jour 6.

Khajuraho
370km - 7h 30m
Bhopal

Khajuraho - Bhopal

Petit déjeuner	Hotel Clarks Khajuraho
Hébergement	Noor Us Sabah Palace

Jour 7.

Bhopal

Petit déjeuner	Noor Us Sabah Palace
Hébergement	Noor Us Sabah Palace

Jour 8.

Bhopal
250km - 4h 30m
Indore

Bhopal - Indore

Petit déjeuner	Noor Us Sabah Palace
Hébergement	Tree hotel Indore

Jour 9.

Indore
70km - 2h
Dhar

Petit déjeuner	Tree hotel Indore
Hébergement	Hotel Rudraksh Inn

Jour 10.

Dhar
70km - 2h
Maheshwar

Petit déjeuner	Hotel Rudraksh Inn
Hébergement	Narmada Retreat

Jour 11.

Maheshwar

Petit déjeuner	Narmada Retreat
Hébergement	Narmada Retreat

Jour 12.

Maheshwar
350km - 6h 30m
Aurangabad

Maheshwar - Aurangabad

Petit déjeuner	Narmada Retreat
Hébergement	Lemon Tree Hotel Aurangabad

Jour 13.

Aurangabad

Petit déjeuner	Lemon Tree Hotel Aurangabad
Hébergement	Lemon Tree Hotel Aurangabad

Jour 14.

Aurangabad

Petit déjeuner	Lemon Tree Hotel Aurangabad
Hébergement	Lemon Tree Hotel Aurangabad

Jour 15.

Aurangabad
265km - 1h 10m
Mumbai

Aurangabad - Mumbai

- Visite de la Porte de l'Inde qui est l'un des plus importants monuments de Mumbai. Cette porte a été construite par les Britanniques en commémoration de la visite du roi George V et de la reine Mary lors du Delhi Durbar en 1911. Nous faisons notamment la visite du Musée du Prince de Galles qui servait d'hôpital durant la Première Guerre Mondiale, avant d'être transformé en musée. Ce dernier abrite une collection inestimable d'objets considérée comme l'une des meilleurs en Inde.

  Nous partons ensuite en direction des **Jardins Suspendus**, se trouvant sur la Crète de Malabar Hill, via l'Université de Bombay, la Haute Court et le Crawford Market qui se trouvent sur notre chemin. Le jardin est une oasis de verdure dans une cité entièrement construite en béton. Nous poursuivons via le quartier résidentiel de Mumbai et le fameux Malabar Hill. Nous faisons notamment la visite de la laverie Dhobi Ghat, du Gandhi Memorial Museum et du Victoria Terminus.

Petit déjeuner	Lemon Tree Hotel Aurangabad
Hébergement	Fariyas Hotel

Jour 16.

Mumbai

Petit déjeuner | Fariyas Hotel

Carte itinéraire

Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-3	4-5	6-8	9-12
2530 USD	2160 USD	2080 USD	1895 USD

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 40% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.